



care®

KABIR CONSULTING



Evaluation du Projet « Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI) ».

Février 2024

Evaluation Commanditée par CARE

Consultant

Kabir BOUBACAR ISSA, DIRECTEUR du Cabinet KABIR CONSULTING



Table des matières

Table des matières	1
Sigles et Abréviations	2
Liste des Illustrations.....	2
Résumé exécutif.....	4
Introduction	6
Chapitre I : But et questions de l'évaluation	7
1.1. Contexte et Objectif de l'évaluation.....	7
1.2. Les questions de l'évaluation	8
1.3. Limites et contraintes de l'étude réalisée	10
Chapitre 2 : Brève description du Projet évalué.....	10
2.1. Contexte	11
2.2. Objectifs et résultats attendus du Projet.....	13
2.3. Dispositif de mise en œuvre du Projet	14
Chapitre 3 : Méthodologie de l'Évaluation.....	15
3.1. Les étapes de la mission	15
3.2. Les outils utilisés.....	15
3.3. Echantillonnage	16
3.4. Présentation de l'équipe du travail	17
Chapitre 4 : Résultats de l'évaluation.....	19
4.1. Caractéristiques sociodémographiques.....	19
4.1.1. Les Producteurs ou Membres des ménages bénéficiaires.....	19
4.1.2. Les Membres des Groupements	21
4.2 Appréciation de la performance du Projet	23
4.2.1. Pertinence.....	23
4.2.2. Efficacité	25
4.2.3. Efficience	27
4.2.4. Effets/Impacts.....	28
4.2.5. Durabilité	31
4.3. Forces et Faiblesses	35
4.3.1 Forces.....	35
4.3.2. Faiblesses.....	35
Conclusion et Recommandations	36
Bibliographie	VII
ANNEXES	VIII
EQUIPE DE L'EVALUATION.....	XV
PERSONNEL DE CARE RENCONTRE	XV

Sigles et Abréviations

AGR : Activités Génératrice du Revenu

CEP : Champ Ecole Paysan

EHCVM : Enquête Harmonisée sur Conditions de Vies des Ménages

GAR : Gestion Axée sur les Résultats

INS : Institut National de la Statistique

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PDC : Programme de Développement Communautaire

PRF : Programme de Renforcement Familial

RGP/H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

TDR : Termes de Référence

Liste des Illustrations

Les tableaux

Tableau 1: Niveau des principaux indicateurs avant et après la mise en œuvre du Projet	4
Tableau 2: Coordonnées GPS des Chefs-Lieux des communes d'intervention du Projet	11
Tableau 3: Taille de l'échantillon	16
Tableau 4: Répartition de l'échantillon pour la collecte Quantitative par Village	17
Tableau 5: Répartition de l'échantillon pour la collecte Qualitative par Village.....	17
Tableau 6: Niveau d'instruction et Groupe d'âge des producteurs par sexe	19
Tableau 7: Principales activités et Temps d'occupation des producteurs en %.....	20
Tableau 8: Répartition des Producteurs par types de bénéficiaires	20
Tableau 9: Groupe d'âge, Niveau d'instruction et situation matrimoniale des membres des groupements en %	21
Tableau 10: Taux de réalisation physique du Projet	25
Tableau 11: Niveau comparatif des indicateurs au Baseline et à Endline	26
Tableau 12: Sous-indicateurs de l'efficacité du Projet	26

Les Graphiques

Graphique 1: Activités des membres des groupements enquêtés (%).....	22
Graphique 2: Estimation du niveau de revenu mensuel gagné selon les producteurs (%)	31

Les Images

Image 1: Equipe de collecte avec les Maires des communes bénéficiaires	18
Image 2: Focus Group avec des membres de groupements	22
Image 3: Entretien avec des Producteurs Hommes	Erreur ! Signet non défini.
Image 4: Entretien avec des Productrices	30
Image 5: Entretien avec un membre de groupement	34

Les Cartes

Carte 1: Organisation administrative de la région de Zinder	11
Carte 2: Carte administrative des Communes d'intervention.....	12

Résumé exécutif

Le Projet « Appui à l'Adaptation au changement Climatique et Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI) » est une intervention de l'ONG CARE dans la région de Zinder sur une durée de 60 mois. Il a concerné 21 villages des communes de Gafati (Département de Mirriah), Albarkaram (Département de Damagaram Takaya) et Dakoussa (Département de Takeita) en raison de 7 villages par commune.

Le coût total du Projet est de 450 000 EURO, soit 295 180 650 FCFA.

Le Projet a trois (03) composantes à savoir : Appui à l'amélioration des stratégies, pratiques et techniques agro-sylvo-pastorales pour une adaptation réussie, Appui à l'amélioration de la planification et à l'adaptation à base communautaire (ABC) et Renforcement des capacités locales en matière de Gestion des Ressources Naturelles (GRN).

Pour évaluer le Projet, la méthodologie est le tirage aléatoire sur les producteurs, les membres des groupements et les services déconcentrés.

Après avoir obtenu la taille de l'échantillon des producteurs, elle a été répartie par localité et par sexe. Quant aux nombres des personnes à enquêter pour la collecte des données qualitatives, le nombre a été décidé lors de la réunion préparatoire mais le tirage des enquêtés était aléatoire.

S'agissant des données qualitatives, la taille de l'échantillon a été déterminée au cours de la réunion préparatoire avec l'équipe de CARE en charge de l'évaluation du Projet.

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs de la Baseline et ceux de la endline:

TABLEAU 1: Niveau des principaux indicateurs avant et après la mise en œuvre du Projet

INDICATEURS	Baseline	Endline
Résultat 1: Au moins 1250 producteurs et productrices ont adopté des stratégies, techniques et pratiques appropriées d'adaptation aux changements climatiques leur permettant d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale durablement	16%	100%
Résultat 2 : 21 communautés et 3 collectivités ont intégré la réduction des risques climatiques et le genre dans leur planification et font la promotion de l'utilisation de l'information climatique afin de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques	10%	100%
Résultat 3 : Les capacités des acteurs locaux en matière de gestion inclusive et concertée des écosystèmes ont été renforcées	-	100%
Au moins 5 techniques agricoles résilientes au climat promues	12%	100%
Niveau de couverture des besoins alimentaires	7,90%	97,8%
1250 de ménages (dirigés par les hommes/femmes) qui déclarent se trouver mieux équipés pour faire face aux chocs et facteurs de stress climatiques grâce aux activités du Projet	16%	98,4%

Source : Consultant

Comme constaté sur le tableau, les objectifs de l'intervention sont pleinement atteints en matière des actions contre le changement climatique. S'agissant de la sécurité alimentaire, c'est **97,8%** des enquêtés qui ont une couverture en sécurité alimentaire suite à la mise en œuvre en œuvre du Projet YANAYI.

Selon les données descriptives, les producteurs enquêtés ont en majorité un niveau d'instruction **coranique** avec une proportion de **65,4%**. Parmi les femmes enquêtées, c'est **68,9%** qui ont ce niveau et chez les hommes, c'est **61%**. Les personnes n'ayant **aucun niveau** sont les moins nombreux avec une proportion de **7,6%**. Chez les femmes, c'est **8,7%** qui n'ont aucun niveau contre **6,1%** chez les hommes.

Concernant les groupements féminins qui ont fait l'objet de l'enquête, il ressort que non seulement ils ont acquis des connaissances sur les manifestations et les conséquences du changement climatique mais aussi, leurs activités ont connu un essor grâce à l'intervention Projet.

Enfin, il ressort du rapport que tous les objectifs relatifs aux critères de l'évaluation (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité, Impact) sont atteints. En effet, l'analyse a permis de constater que toutes les questions posées pour la **pertinence** des actions ont fait face à des actions correspondant à leurs réponses. En termes clairs, les activités mises en œuvre répondent aux problèmes posés par le changement climatique et l'insécurité alimentaire.

En matière **d'efficacité** du Projet, sur les trois (03) résultats escomptés, seul le Résultat 2 (les communautés et 3 collectivités ont intégré la réduction des risques climatiques et le genre dans leur planification et font la promotion de l'utilisation de l'information climatique afin de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques) n'a pas atteint le niveau de **100%** bien que sa valeur soit de **98,4%**. Par ailleurs, l'indicateur de l'efficacité qui est en deçà de 1 avec un niveau de **0,97** confirme une excellente efficacité du Projet.

Sur le plan de l'**efficience du Projet**, il ressort des résultats que le taux d'exécution financière rapporté au taux de réalisation est inférieur à 1 ; ce qui traduit une efficience du Projet car les dépenses réalisées ont permis d'atteindre les résultats escomptés.

L'Analyse sur les **effet/impacts** du Projet a permis de constater que le Projet a non seulement permis d'atteindre les objectifs escomptés mais a aussi induit d'autres comportements au niveau des communautés à travers la diversification des sources de revenu, la mise en application des techniques apprises notamment à travers l'utilisation des nouvelles semences, mise en pratique des nouvelles techniques en cultures maraichères, l'élevage de case et la transformation des produits agricoles. Aussi, les communes disposent des structures communautaires ainsi que les mécanismes de coordination des différentes activités. Globalement, même les personnes non bénéficiaires ont constaté des changements positifs dans leurs communautés.

Quant à la **durabilité**, les informations recueillies ont permis de constater que tous les mécanismes à savoir le coaching des encadreurs bénéficiaires sur les autres bénéficiaires, l'encadrement des services techniques et la prise en compte de certaines pratiques dans les différents PDC sont fonctionnels et les bénéficiaires mettent en œuvre les nouvelles techniques apprises tout en utilisant les moyens appropriés. En effet, la disponibilité des encadreurs, la disponibilité des services techniques communaux impliqués, l'existence des mécanismes de coordination mis en place, l'opérationnalisation des structures communautaires créées par le Projet permettent la pérennisation des acquis. Selon les producteurs et les membres des groupements voire leaders communautaires, les acquis sont durables au moment de la clôture du Projet.

Cependant, il faut souligner que le Projet a des faiblesses telle que la non-crédation des clubs pour les hommes producteurs. Néanmoins, ses forces sont :

- le partenariat avec les services déconcentrés et structures communautaires voire techniques ainsi que l'implication grandissante des leaders communautaires ;
- la collaboration et la motivation des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités ;
- la disponibilité des fonds et l'abnégation de l'équipe du Projet.

Introduction

Pays du sahel par excellence, le Niger a toujours été l'un des pays les plus confrontés à l'insécurité alimentaire couplée aux effets néfastes du changement climatique.

Comme le pays est aussi l'un des plus pauvres au monde, l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique semble de plus en plus compliquée pour les populations. En effet, l'irrégularité des pluies et la sécheresse fouettent une agriculture qui est principalement archaïque.

C'est face à l'acuité du problème du changement climatique, de ses conséquences sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations que des ONGs partenaires du Niger dont CARE mettent couramment des Projets pour appuyer les ménages vulnérables afin qu'ils s'adoptent aux effets indésirables du changement climatique dans le but d'assurer une sécurité alimentaire.

Le Projet « ***Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI*** » étant arrivé à son échéance, il est crucial d'examiner de manière approfondie les résultats atteints, les ajustements à apporter et les leçons apprises, y compris dans la perspective d'orienter l'élaboration du prochain Projet dans le cas échéant. C'est la raison pour laquelle, CARE a initié la présente évaluation de la mise en œuvre dudit Projet.

Cette évaluation est un exercice qui va permettre d'apprécier **la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité** des interventions menées et de tirer les leçons. Cet exercice permet d'identifier les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre, les raisons des succès ou des échecs et de formuler des recommandations pour l'avenir.

Ce rapport d'évaluation comporte les parties suivantes : la première présente le But et questions de l'évaluation; la deuxième rappelle la Brève description du Projet évalué ; la troisième présente la Méthodologie de l'Evaluation; la quatrième partie présente l'analyse et interprétation des données collectée et la cinquième partie porte sur l'appréciation de la performance du Projet. La conclusion finale et les recommandations boucleront l'étude.

Chapitre I : But et questions de l'évaluation

1.1. Contexte et Objectif de l'évaluation

La région de Zinder est la région la plus peuplée du Niger mais aussi, l'une des plus affectées par le changement climatique. C'est dans ce contexte que l'ONG CARE a mis en œuvre le Projet «***Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire***»

(PAACCSA/YANAYI)» afin d'aider 21 communautés de trois (3) communes de la région de Zinder à s'adapter au changement climatique pour assurer leur sécurité alimentaire.

Le Projet a été mis en œuvre sur une période de 60 mois dans trois (03) communes : Albarkaram, Dakoussa et Gafati . Les différentes stratégies sont : **appui à l'amélioration des stratégies, pratiques et techniques agro-sylvo-pastorales, appui à l'amélioration de la planification et à l'adaptation à base communautaire (ABC), renforcement des capacités locales en matière de Gestion des Ressources Naturelles (GRN).**

Après la mise en œuvre du Projet, une évaluation est requise pour juger l'atteinte des objectifs assignés. C'est dans ce que cadre que ce présent rapport d'évaluation est réalisé par un consultant externe.

Pour réaliser cette activité d'évaluation, une mission s'est rendue dans les douze (12) localités afin de collecter les informations requises. La mission a identifié à quels points l'intervention a été efficace mais aussi, l'opinion des bénéficiaires sur la durabilité des résultats après les 60 mois d'intervention.

L'objectif général de cette étude est d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des activités mises en œuvre durant les cinq (05) années de l'intervention du Projet comparativement aux activités initialement programmées.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- Apprécier la pertinence des activités mises en œuvre ;
- Apprécier le niveau des réalisations en termes d'adaptation au changement climatique et amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ;
- Formuler des recommandations pertinentes.

Les résultats attendus de la mission sont :

- la pertinence des activités mises en œuvre est appréciée ;
- le niveau des réalisations en termes d'adaptation au changement climatique et amélioration de la sécurité alimentaire des ménages est apprécié ;
- des recommandations pertinentes sont formulées.

1.2. Les questions de l'évaluation

▪ Pertinence

Q01 : Quelle est la pertinence des résultats issus des études de base ?

Q02 : En quoi les activités mises en œuvre s'inscrivent-elles dans le sens de l'atteinte des objectifs ?

Q03 : Est-ce que l'exécution des activités a été faite avec la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs clés et suivant ce qui est prévu ?

Q04 : Est-ce que la mise en œuvre du Projet a bénéficié d'une assistance extérieure (formation, élaboration des stratégies...) adéquate ? Quels sont les domaines touchés et les changements apportés en termes de renforcement des capacités, facilitation des activités à tous les niveaux (staff et bénéficiaires du Projet) ?

Q05 : En quoi les stratégies du Projet (approche participative, communication, formation, renforcement de capacité) ont été efficaces et efficaces pour le progrès vers les objectifs ?

Q06 : Qu'est ce qui a permis l'adaptabilité (contexte) et l'acceptabilité (bénéficiaires) de ces stratégies ?

Q07 : Y-a-t-il eu des activités supplémentaires non prévues dans la conception ? Si oui quelles sont-elles et quelle valeur ajoutée ont-elles apportée ?

Q08 : Comment se fait la collaboration entre l'équipe du Projet avec les autorités communales et les autres partenaires des services techniques ?

▪ **Impact**

Q01 : Est-ce que des progrès sont réalisés conformément aux résultats et aux cibles attendus ? Si oui comment et dans quels domaines ?

Q02 : Quels sont les changements notables constatés au niveau des groupes cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques sur les thématiques clés du Projet ?

Q03 : Quels changements de comportement ont amenés les formations offertes aux partenaires (gouvernement et autres), aux organisations locales ?

Q04 : Est-ce que les différentes structures communautaires mises en place par le Projet sont opérationnelles ?

Q05 : Est-ce qu'il existe un mécanisme de coordination des activités de ces structures ?

Q06 : Quelles contributions apporte la mise en œuvre du Projet au niveau local (communes) ?

Q07 : Quels sont les effets induits non prévus (positifs ou négatifs) que la mise en œuvre du Projet a apportés ?

▪ **Durabilité**

Q01 : Quelles sont les actions entreprises par le Projet pour assurer la pérennisation des acquis du Projet ?

1.3. Limites et contraintes de l'étude réalisée

La principale difficulté rencontrée est : Quelques absences des personnes à enquêter au premier jour de la collecte à cause de la coïncidence du jour de démarrage de la collecte et le jour du marché hebdomadaire ;

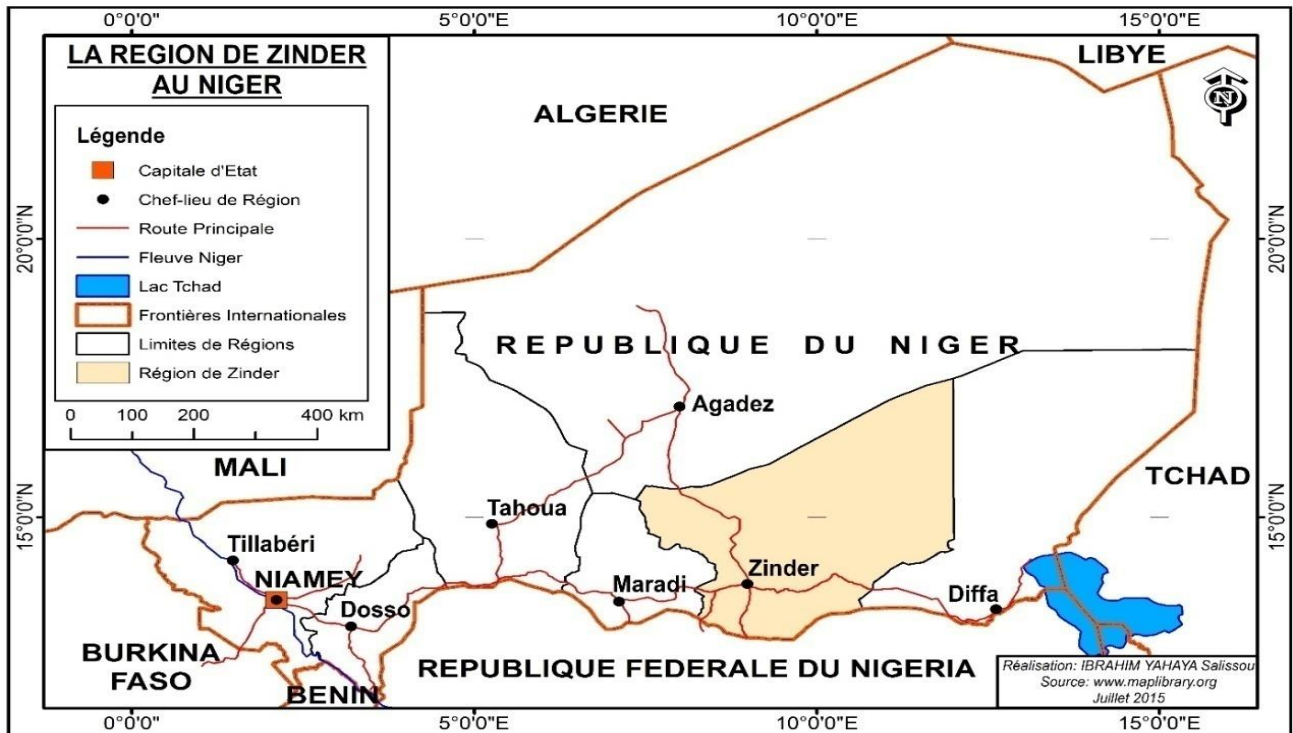
Chapitre 2 : Brève description du Projet évalué

Il s'agit d'un rappel du contexte, des objectifs et résultats attendus et du dispositif de mise en œuvre du Projet.

2.1. Contexte

La Région de Zinder, créée par la Loi N°2001-23 du 10 Août 2001, portant création des Circonscriptions Administratives et des Collectivités Territoriales, est située au Centre-Est de la République du Niger (12°48' et 17°30' Nord, 7°20' et 12°00' Est). Elle est limitée à l'Est par la Région de Diffa, à l'Ouest celle de Maradi ; au Nord celle d'Agadez et au Sud la République Fédérale du Nigeria sur environ 300 km de frontière. La superficie est estimée à **155 778 km²**, soit **12,3%** du territoire national (Figure 1).

Carte 1: Organisation administrative de la région de Zinder



Source : INS

Au dernier recensement de la population, la région de Zinder compte **3539764 habitants** avec plus de **560592 ménages** dont **461675 ménages agricoles**. Selon les projections démographiques de 2022, la Population de Zinder est de **4 305 953 habitants** dont **2 584 152** personnes âgées de moins de 18 ans, soit **60,01%** de la population totale de la région.

Les résultats de l'enquête ECHVM 2021 ont montré que la région de Zinder est la moins desservie par les réseaux de distribution dans les logements avec un taux de raccordement de 4,5%. Le taux d'alphabétisation a connu une baisse entre 2018 et 2021 passant de 33,3% à 32,3%.

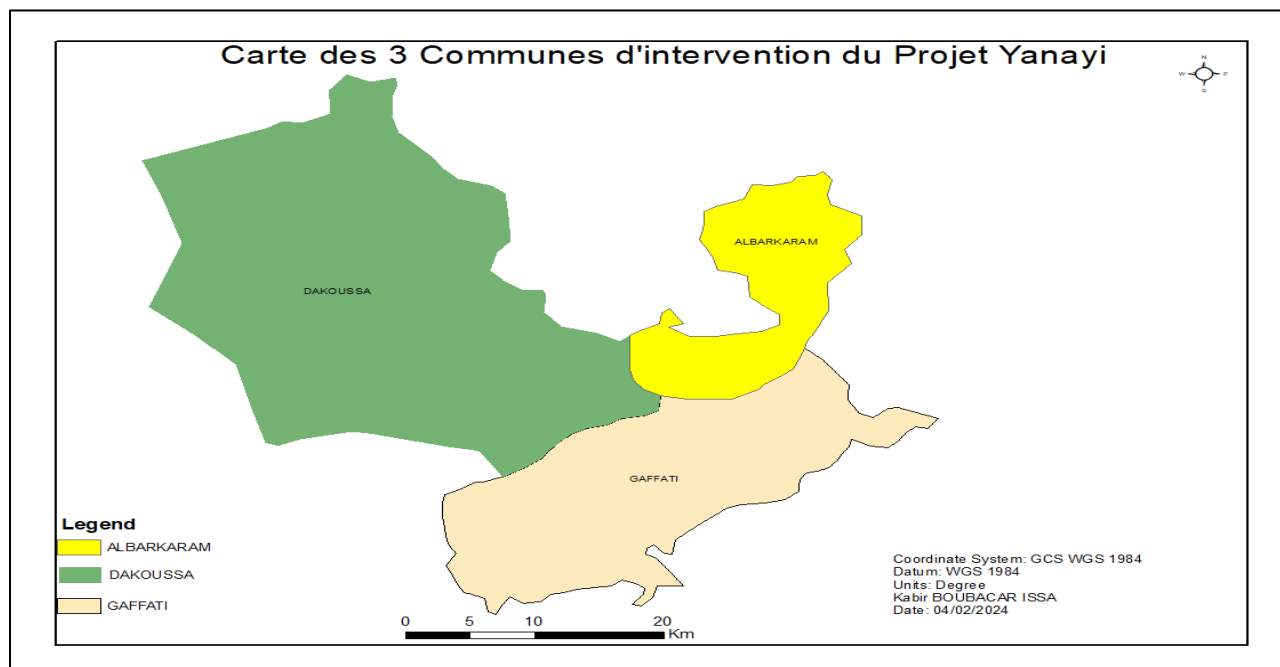
TABLEAU 2: Coordonnées GPS des Chefs-Lieux des communes d'intervention du Projet

	Commune	Coordonnées GPS
DAMAGARAM TAKAY	ALBARKARAM	(L:009°13',905 ; l:13°58',527)
TAKEITA	DAKOUSSA	(L:009°05',064 ; l:13°59',294)

Source : INS, 2012

En 2021, le taux de pauvreté dans la région de Zinder est de **40,9%** selon les données de l'EHCVM.

Carte 2: Carte administrative des Communes d'intervention



Source : Consultant

L'insécurité alimentaire couplée au changement climatique est une réalité au Niger. La majorité des ménages, surtout ceux du milieu rural ou péri-urbain, sont confrontés à des difficultés pour assurer une vie résiliente face à l'insécurité qu'elle soit alimentaire ou nutritionnelle. A l'instar de toutes les régions du Niger, Zinder fait face au changement climatique qui accentue l'insécurité alimentaire au détriment d'une population de plus en plus croissante.

Les communes de Dakoussa, Albarkaram et Gafati ne sont pas épargnées des effets néfastes du changement climatique qui accentuent l'insécurité alimentaire. En effet, leurs populations ne disposent pas des moyens de production appropriés pour assurer une sécurité alimentaire face au changement climatique qui raréfie les pluies qui sont déterminantes dans la production agricole. A l'image de toutes les localités du pays, la population est en grande partie non instruite et pratique des techniques de production agricole archaïques ; ce qui les rend vulnérables face aux effets indésirables du changement climatiques.

Aussi ces communes rencontrent des difficultés à faire face aux effets du changement climatique par manque de formation des producteurs sur les techniques agricoles intelligentes face au climat. De plus, les populations de ces communes ne disposent pas de sources de revenus assez diversifiées et les moyens de transformation des différentes productions leurs font aussi défaut. Pour toutes ses raisons, des projets d'adaptation au changement climatique et des activités génératrices de revenu innovantes doivent être initiées afin de rendre les populations résilientes.

Au vu des conséquences du changement climatique, le gouvernement entreprend des programmes et Projets contre le changement climatique en vue d'assurer une résilience de la population avec adaptation à ce phénomène indésirable.

C'est dans ce sens que l'ONG CARE à travers un financement du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Département de l'Environnement du Luxembourg via CARE Luxembourg, pour une durée de 5 ans (Jan 2019-Déc 2023), a mis en œuvre une intervention intitulée « **Projet Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI)** » dans 21 villages de la région de Zinder afin d'aider les communautés à s'adapter aux effets directs et indirects du changement climatique pour assurer leur sécurité alimentaire.

2.2. Objectifs et résultats attendus du Projet

Les problèmes auxquels le Projet s'est adressé sont d'ordre alimentaire (sécurité alimentaire), environnementale (changement climatique), promotion du genre et de renforcement économique des communautés.

But du Projet : Renforcer les capacités des populations vulnérables à s'adapter aux variabilités et changements climatiques et à parvenir à des solutions durables à l'insécurité alimentaire.

De façon spécifique il s'agira de :

- Renforcer la résilience des ménages et des communautés face au changement climatique grâce à la mise en œuvre de stratégies individuelles et collectives améliorées et reproductibles de production ;
- Promouvoir la valorisation des techniques agricoles résilientes au climat, la gestion durable et inclusive des ressources Naturelles ;
- Renforcer la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des ménages vulnérables ;

- Promouvoir la planification locale itérative et concertée engageant les acteurs publics et de la société civile.

Le Projet attend comme résultats au bout de 60 mois :

- ❖ **Résultat 1** : Au moins 1250 producteurs et productrices ont adopté des stratégies, techniques et pratiques appropriées d'adaptation aux changements climatiques leur permettant d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale durablement.
- ❖ **Résultat 2** : 21 communautés et 3 collectivités ont intégré la réduction des risques climatiques et le genre dans leur planification et font la promotion de l'utilisation de l'information climatique afin de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques.
- ❖ **Résultat 3** : Les capacités des acteurs locaux en matière de gestion inclusive et concertée des écosystèmes ont été renforcées.

2.3. Dispositif de mise en œuvre du Projet

L'équipe opérationnelle du projet sous la coordination du programme sécurité alimentaire et nutritionnelle de CARE est composée de :

- ✚ Un chargé des opérations terrain/point focal du Projet
- ✚ Trois superviseurs terrain en charge de l'animation au niveau des villages d'intervention

La mise en œuvre du projet a fortement impliqué les acteurs ci-après :

- ✚ Les partenaires locaux que sont les communautés des 21 villages d'intervention, les autorités locales (coutumières et municipales) ;
- ✚ Les services étatiques à savoir ceux au niveau communal et ceux des départements.

Les bénéficiaires sont **1250 ménages Vulnérables** soit **8750 bénéficiaires** directs dont au moins **60%** de femmes au niveau de 21 communautés dans les trois (03) communes d'intervention.

Chapitre 3 : Méthodologie de l'Evaluation

La réalisation de cette étude repose sur une approche participative de manière à impliquer les principaux acteurs de mise en œuvre du Projet.

3.1. Les étapes de la mission

Pour réaliser cette évaluation, plusieurs étapes ont été réalisées :

- **Prise de contact et signature du contrat** : cette étape a consisté en une séance de présentation entre le consultant et l'ONG CARE suivie de la signature du contrat ;
- **Rencontre de cadrage** : Cette rencontre qui a réuni les responsables du dossier du Projet en question au bureau de CARE et le Consultant a servi de cadre pour de clarifier le contenu des TDRs et d'échanger sur la finalisation de la méthodologie, du programme de travail et la recherche de consensus sur la matrice des questions évaluatives (domaines de l'évaluation, questions évaluatives, éléments d'appréciation, sources d'information, outils de collecte des données) ;
- **Elaboration des supports de collecte des données** : des questionnaires et guides d'entretien ont été élaborés à l'intention des principaux acteurs (bénéficiaires, coordinations, leaders, services techniques) ;
- **Collecte des données secondaires** : cette étape a consisté à réunir toute la documentation pertinente au niveau des commanditaires et de procéder à une revue documentaire ;
- **Collecte des données primaires** dans les douze (12) villages dont quatre (04) communes : une enquête de terrain a été organisée auprès de tous les groupes cibles concernés (agents des coordinations, bénéficiaires, leaders) ;
- **Analyse et interprétation des données collectées** : les données sont collectées sur les téléphones portables et envoyées sur le serveur de l'application KOBO COLLECT où elles sont stockées. Ensuite, ces données ont été téléchargées à partir du même serveur pour le besoin de l'analyse au format Excel et ont été traitées avec le logiciel STATA qui est un logiciel utilisé pour l'analyse statistique. Les graphiques et les tableaux ont été générés sous Excel ;
- **Production du rapport provisoire** qui sera amendé ;
- **Production du rapport définitif** après intégration des observations.

3.2. Les outils utilisés

Les principaux outils utilisés sont :

- les questionnaires Producteurs, Membres des Groupements, Services Techniques ;
- les guides d'entretien pour les leaders, les chefs de ménage/producteurs, les chefs/membres des groupements;
- les guides des focus group pour les Producteurs, Membres Groupements.

La technique utilisée pour collecter les informations est :

- Les données ont été collectées à travers les smartphones à l'aide de KOBOLLECT, qui est une application mobile de collecte électronique des données. Cette nouvelle technologie nous a permis de minimiser les erreurs non seulement lors de la collecte (avec la validation) mais aussi dans la saisie des données collectées (les données sont automatiquement enregistrées avec contrôle sur le serveur et téléchargées sous format Excel).

3.3. Echantillonnage

L'échantillonnage consiste à s'inspirer de celui qui a été pratiqué lors de l'évaluation à mi-parcours du Projet. Il s'agit de tirer aléatoirement les bénéficiaires conformément au tableau ci-dessous :

Tableau 3: Taille de l'échantillon

	Homme par Village	Femme par Village	Ensemble 12 villages
Producteurs	7	8	180
Membre Groupement	0	2	24
Bénéficiaire indirect	1		12
Echantillon de la collecte Qualitative			
	Par village		Ensemble 12 villages
Focus group Producteurs	1		12
Focus group groupement	1		12
Leaders	1		12
Membre Groupement	2		24

Source : Consultant

La taille de l'échantillon a été déterminée à travers la formule suivante :

Etape 1 : Détermination de la taille Brut non ajustée

$$n = \frac{t^2_{\alpha} * p(1 - p) * d * (1 + k)}{m^2_{\alpha}}$$

- n** est le nombre des unités statistiques à sélectionner ;
- t^2_{α} est le quantile d'ordre $(1 - \frac{\alpha}{2})$ de la loi normale réduite centrée au carré ;
- m^2_{α} est la marge d'erreur absolue associée au niveau de confiance $(1 - \alpha)$ associée à l'estimation **p** ;
- P** est le niveau de l'indicateur clé traduisant l'objectif du Projet
- D** est l'effet de sondage
- k** est le taux de non-réponse.

Etape 2 : Détermination de la taille Brut non ajustée

$$T = \frac{N}{1 + \frac{(n-1)}{N}}$$

Le travail à faire pour chaque agent de collecte est décrit dans les tableaux suivants :

Tableau 4: Répartition de l'échantillon pour la collecte Quantitative par Village

	Par Village	Enquêteur Responsable
Producteur	15	2
Membres Groupements	2	1
Leaders	1	1
Bénéficiaires indirects	0	0
	Commune	Enquêteur Responsable
Service Technique	1	1

Source : Consultant

Tableau 5: Répartition de l'échantillon pour la collecte Qualitative par Village

	Par Village	Enquêteur Responsable
FCG Groupements	1	1
FCG Producteurs	1	1
Guides Producteurs	2	1
Guides Groupements	2	1
Bénéficiaires indirects	1	1

Source : Consultant

3.4. Présentation de l'équipe du travail

L'équipe d'évaluation du Cabinet **KABIR CONSULTING** reposait sur un consultant principal doté des compétences dans le domaine du **changement climatique et la sécurité alimentaire** ainsi que les Projets de soutien aux ménages.

Les agents de collecte qui sont au nombre de cinq (05) sont des enquêteurs expérimentés dans la collecte des données en lien avec les différentes activités d'intervention du Projet évalué.

Image 1: Equipe de collecte avec les Maires des communes bénéficiaires



Source : Consultant

Chapitre 4 : Résultats de l'évaluation

Ce chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques et la performance du Projet.

4.1. Caractéristiques sociodémographiques

Il s'agit de faire la présentation sociodémographique des personnes enquêtées. L'analyse va concerner les producteurs et les membres des groupements.

4.1.1. Les Producteurs ou Membres des ménages bénéficiaires

Il s'agit des personnes âgées de 15 à 60 ans qui ont été directement touchées par le Projet en tant que **bénéficiaires**. Ils seront présentés selon **leurs sexes, leurs niveaux d'instruction, leurs groupes d'âge, et enfin, leurs activités socioprofessionnelles**.

Lors de la collecte des données, plus de **55,7%** des enquêtés sont des femmes ; ce qui reflète d'ailleurs la structure de la population des bénéficiaires. Le taux de couverture de la collecte des données est de **102,8%**. Au total, c'est **185 producteurs** qui ont été enquêtés dont **103 femmes** (voir tableau 1 Annexe) et **82 hommes**.

La majorité des Producteurs enquêtés ont un **niveau coranique** avec une proportion de **65,4%**. Ils sont suivis des personnes ayant un niveau **primaire** avec une proportion de **18,9%**. Ceux qui n'ont **aucun niveau** ont une proportion de **7,6%** et c'est d'ailleurs la plus petite proportion. A part le niveau coranique, les femmes ne dépassent en aucun cas les hommes dans les autres niveaux d'instruction.

Selon leurs **groupes d'âge**, les producteurs âgés de plus de 40 ans ont les plus grandes proportions et peu importe le sexe considéré. Cette tendance est observée quand il s'agit de l'ensemble des producteurs avec une proportion de **39,46%**.

TABLEAU 6: Niveau d'instruction et Groupe d'âge des producteurs par sexe

		Féminin		Masculin		Ensemble	
INSTRUCUTION	Aucun	9	8,70%	5	6,10%	14	7,60%
	Coranique	71	68,90%	50	61%	121	65,40%
	Primaire	21	20,40%	14	17,10%	35	18,90%
	Collège	2	1,90%	13	15,90%	15	8,10%
GROUPE D'AGE	15-25 ans	26	25,24%	16	19,51%	42	22,70%
	25-30 ans	21	20,39%	8	9,76%	29	15,68%
	30-40 ans	24	23,30%	17	20,73%	41	22,16%
	Plus de 40 ans	32	31,07%	41	50%	73	39,46%

Source : Nos données collectées

L'agriculture est la principale activité des personnes enquêtées avec une proportion de **99,5%**. Elle est suivie de l'élevage avec une proportion de **90,3%**. Enfin, tous les producteurs pratiquent l'agriculture contre **99%** pour les productrices mais, il ressort des données que les productrices pratiquent plus l'élevage (**95,1%**) que les producteurs (**84,1%**).

Selon le temps d'occupation, l'agriculture occupe les producteurs à plus de **97,3%**, l'élevage avec un niveau de **89,2%** et le commerce avec une proportion de **30,8%**. La transformation des produits agricoles a une proportion de **23,2%**.

TABLEAU 7: Principales activités et Temps d'occupation des producteurs en %

		Féminin	Masculin	Ensemble
Activités	Agriculture	99	100	99,5
	Elevage	95,1	84,1	90,3
	Commerce	29,1	30,5	29,7
	Artisanat	1	12,2	5,9
Temps d'occupation	Agriculture	96,1	98,8	97,3
	Elevage	92,2	85,4	89,2
	Transformation produits	41,7	0	23,2
	Commerce	30,1	31,7	30,8
	AGR	5,8	8,5	7
	Bois de chauffe	1	1,2	1,1

Source : Nos données collectées

La majorité des producteurs qui ont été enquêtés sont bénéficiaires simples avec un taux de **81,1%**. Les bénéficiaires simples sont ceux qui bénéficient des activités du Projet sans responsabilité aucune. Les bénéficiaires encadreur sont les bénéficiaires responsabilisés pour encadrer les autres producteurs bénéficiaires de l'intervention.

TABLEAU 8: Répartition des Producteurs par types de bénéficiaires

	Féminin		Masculin		Ensemble	
Bénéficiaires Encadreur	6	5,8%	29	35,4%	35	18,9%
Bénéficiaires Simples	97	94,2%	53	64,6%	150	81,1%

Source : Nos données collectées

4.1.2. Les Membres des Groupements

Plus de **90,1%** des enquêtés sont des Femmes, soit 22 sur les 24 qui ont été enquêtés. Normalement, les hommes ne font pas partie des groupements ; ce qui veut dire que nous allons maintenir les 22 Femmes dans le cadre de notre analyse (voir tableau 2 annexes).

TABLEAU 9: Groupe d'âge, Niveau d'instruction et situation matrimoniale des membres des groupements en %

		Membres Groupements
Groupe d'Age	15-25 ans	13,64%
	25-30 ans	9,09%
	30-40 ans	36,36%
	Plus de 40 ans	40,91%
Niveau d'instruction		
Niveau d'instruction	Aucun	50%
	Coranique	31,80%
	Primaire	4,50%
	Secondaire	13,60%
Situation matrimoniale		
Situation matrimoniale	Monogame	72,73%
	Polygame	18,19%
	Veuve	9,09%

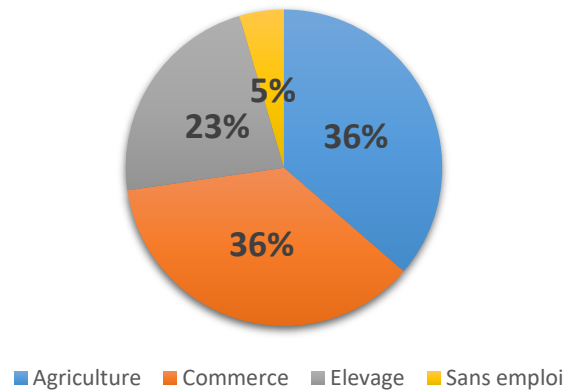
Source : Nos données collectées

Les membres des groupements âgés de plus de 40 ans sont majoritaires avec une proportion de **40,91%**. Ceux qui ont un âge entre 25 et 30 ans sont les moins nombreux avec une proportion de **9,09%**.

S'agissant du niveau d'instruction des membres de groupements enquêtés, les personnes n'ayant aucun niveau sont majoritaires avec une proportion de **50,00%**. Elles sont suivies des personnes ayant un niveau coranique avec plus de **31,82%**. La plus petite proportion concerne les personnes ayant un niveau primaire avec **4,55%**.

Bien que les localités soient rurales, il ressort des données collectées que la majorité des enquêtées sont dans des foyers monogames avec une proportion de plus de **72,73%**. Il n'y a aucun célibataire parmi les personnes enquêtées.

GRAPHIQUE 1: Activités des membres des groupements enquêtés (%)



Source : Nos travaux sur les données collectées

Selon le graphique, les professions dominantes sont l'agriculture et le commerce avec chacune un niveau de **36%**. Globalement, les personnes qui font l'agriculture et l'élevage font **59%**. Ceci est un indicateur sur le choix des groupements dans le cadre du Projet YANAYI.

Image 2: Focus Group avec des membres de groupements



Source : Consultant

4.2 Appréciation de la performance du Projet

Dans cette partie, il s'agit d'analyser les performances du Projet en termes de **Pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les effets/impacts.**

4.2.1. Pertinence

Elle est la mesure par laquelle les interventions du Projet sont en relation d'effet avec la situation problématique de départ, entre autres celle donnée par les priorités et politiques du groupe cible, du pays partenaire et du bailleur de fonds.

Globalement, il s'agit de savoir si le Projet répond aux besoins, attentes des bénéficiaires et cadre-t-il avec les priorités ou stratégies nationales ou sectorielles ou contribue-t-il à la mise en œuvre des ODD et le PDES.

Les résultats de l'étude montrent la pertinence du Projet sur le fait qu'ils ont permis d'identifier des bénéficiaires victimes du changement climatique pratiquant une agriculture vulnérable sans aucune formation au préalable pour une production agricole améliorée mais aussi, sans aucune capacité à transformer leur production agricole. En outre, ils souffrent d'insécurité alimentaire selon les études de base qui ont été réalisées. Enfin, les études de base ont relevé l'existence des groupements féminins qui méritent d'être appuyés pour améliorer leur niveau de vie en baissant la pauvreté.

Les différentes activités qui ont été mises en œuvre telle que la formation et l'encadrement des producteurs ont permis d'améliorer leurs pratiques archaïques très vulnérables face au changement du climat. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, les activités ont également permis aux bénéficiaires d'apprendre quelques techniques de transformation des produits alimentaires, de combattre la pauvreté des femmes à travers l'amélioration des activités de leurs groupements.

La mise en œuvre des activités s'inscrit dans le cadre de l'atteinte des objectifs de développement durable, du PDES et de l'agenda 2063 de l'UA par le fait qu'elle a consisté à créer les conditions de l'adaptation au changement climatique et à la sécurité alimentaire.

Ainsi au niveau mondial, on note un alignement du projet aux ODD 13 ;1 ;2 et 5 relatifs respectivement à l'adaptation au changement climatique, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'autonomisation de la femme. Sur le plan continental, il est en phase avec les objectifs 5 (*Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrue*) et 7 (*Les économies et les communautés sont durables sur le plan environnemental et résilientes au climat*) de l'agenda 2063 de l'UA. Par rapport aux politiques nationales, le projet Yanayi est en cohérence avec l'axe 3 du PDES portant sur la sécurité alimentaire et le développement agricole durable. Le Projet YANAYI est donc cohérent avec tous ces différents documents mis en œuvre par le gouvernement, ce qui confirme sa pertinence.

Les producteurs et les membres de groupements enquêtés ont affirmé qu'ils ont bénéficié des appuis prévus en termes de formation, de distribution des semences et d'animaux pour embouche.

Selon les données collectées, **c'est 97,84%** des producteurs qui ont bénéficié des appuis dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Les Femmes ont davantage bénéficié des appuis avec une proportion de **99,03%** contre **96,44%** pour les Hommes. S'agissant des Types d'Appuis reçus que sont le **Compostage, la Gestion des Stocks, le Maraichage, la Formation hors Sol et le CEP**, ils ont été suggérés par les bénéficiaires comme étant des réponses appropriées contre le changement climatique et l'insécurité alimentaire. En effet, **63,2%** des producteurs affirment bénéficier d'une formation en compostage, **40,5%** en **gestion des stocks**, **63,8%** en **maraichage**, **28,1%** en **maraichage hors sol** et **71,9%** en **CEP**. Aussi, **55,4%** affirment avoir reçus d'autres appuis dont entre autres, la **formation en RNA, la transformation des produits agricoles, la pisciculture, l'embouche, la protection des produits agricoles...etc.** La plus petite proportion est observée chez les femmes formées en gestion des stocks avec un niveau **7,3%**. Par ailleurs, **97,84%** des producteurs affirment qu'ils ont été formés dans les domaines de **l'élevage, l'environnement** et la **production des cultures**. En analysant les producteurs par sexe, c'est **99,03%** pour les femmes contre **96,34%** pour les hommes.

S'agissant de la satisfaction des bénéficiaires, toutes les femmes (**100%**) sont satisfaites des appuis reçus contre **97,6%** pour les hommes. Globalement, c'est **98,9%** des bénéficiaires qui affirment être **satisfaits** des appuis reçus. Sur le plan alimentaire, **51,35%** des bénéficiaires disent qu'ils ont reçu des **kits alimentaires**. En faisant une analyse par sexe, c'est **74,39%** des hommes contre **33,01%** pour les femmes.

Enfin, il faut noter que **97,79%** affirment qu'ils sont satisfaits des différentes interventions du Projet YANAYI et **99,5%** disent qu'ils sont résilients après la fermeture du Projet.

Selon HAOUA GARBA, une bénéficiaire du village de Takatsaba, **« la distribution des animaux, le renforcement des capacités et la promotion des AGRs étaient nos attentes dans le cadre de l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique ».**

Les bénéficiaires ont pu adopter les stratégies qui leurs sont proposées parce qu'elles sont des réponses appropriées promues par YANAYI. En effet, avant la mise en œuvre du Projet, ils avaient des pratiques non pertinentes qui n'étaient pas des réponses appropriées pour combattre l'insécurité alimentaire à travers la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, la plupart des groupements féminins existaient dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes mais malheureusement, ils avaient des difficultés à surmonter les obstacles des effets néfastes du changement climatique couplés à l'insécurité alimentaire.

Les stratégies étaient acceptées par les bénéficiaires parce qu'ils souffraient des problèmes d'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des effets néfastes du changement climatique dans

leurs vies quotidiennes. Ainsi, le Projet YANAYI était une opportunité pour les bénéficiaires d’être appuyés en techniques de production agricole tels que l’embouche, le maraichage, la transformation des produits agricoles, l’utilisation des semences améliorées mais aussi un appui afin de pouvoir transformer leurs produits agricoles. Grâce à YANAYI, les différents groupements ont eu la l’opportunité d’être dotés en moyens techniques et matériels pouvant les aider à faire la promotion de leurs AGRs.

Globalement, il ressort que le Projet est pertinent car il a non seulement ciblé les bénéficiaires appropriés puisque plus de **99%** d’entre eux pratiquent l’agriculture et plus de **90,2%** pratiquent l’élevage. Les solutions utilisées par le projet sont également appropriées afin de lutter contre les effets du changement climatique et l’insécurité alimentaire. Ces solutions sont adoptées par la plupart des producteurs et membres des groupements de la zone d’intervention du projet.

4.2.2. Efficacité

L’efficacité est la mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l’intervention ont été atteints, ou sont en train de l’être, y compris les résultats différenciés entre populations.

Pour calculer l’efficacité, nous avons utilisé la formule ci-dessous :

$$Efficacité = \frac{Cible_{réalisée} * Temps_{planifié}}{Cible_{planifiée} * Temps_{réalisé}}$$

Interprétation:

- **Efficacité=1**; les cibles se réalisent en accord avec ce qui a été planifié. Le Projet (ou l’une de ses composantes) **est efficace**.
- **Efficacité est > 1**; les cibles dépassent ce qui a été planifié. Le Projet (ou l’une de ces composantes) est alors **plus efficace que** ce qui a été planifié.
- **Efficacité <0.8**; les objectifs réalisés sont inférieurs à ce qui a été programmé. La composante **est inefficace**.

Les activités sont planifiées dans les meilleurs délais grâce au respect stricte des temps consacrés pour chaque action et l’implication effective des bénéficiaires.

Le tableau suivant présente le taux de réalisation des différents résultats :

TABLEAU 10: Taux de réalisation physique du Projet

	TAUX
Résultat 1 : Les producteurs et productrices ont adopté des stratégies, techniques et pratiques appropriées d’adaptation aux changements climatiques leur permettant d’améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale durablement	100%
Résultat 2 : Les communautés et 3 collectivités ont intégré la réduction des risques climatiques et le genre dans leur planification et font la promotion de l’utilisation de	98,4%

l'information climatique afin de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques	
Résultat 3 : Les capacités des acteurs locaux en matière de gestion inclusive et concertée des écosystèmes ont été renforcées	100%
ENSEMBLE	99,5%

Source : Consultant

Il ressort du tableau que le taux de réalisation physique qui correspond à la moyenne des 3 résultats est de **99,5%** c'est-à-dire presque **100%**.

Tableau 11: Niveau comparatif des indicateurs au Baseline et à Endline

	Baseline	Endline
Résultat 1: Au moins 1250 producteurs et productrices ont adopté des stratégies, techniques et pratiques appropriées d'adaptation aux changements climatiques leur permettant d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale durablement	16%	100%
Résultat 2 : 21 communautés et 3 collectivités ont intégré la réduction des risques climatiques et le genre dans leur planification et font la promotion de l'utilisation de l'information climatique afin de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques	10%	100%
Résultat 3 : Les capacités des acteurs locaux en matière de gestion inclusive et concertée des écosystèmes ont été renforcées	-	100%
Au moins 5 techniques agricoles résilientes au climat promues	12%	100%
Niveau de couverture des besoins alimentaires	7,90%	97,8%
1250 de ménages (dirigés par les hommes/femmes) qui déclarent se trouver mieux équipés pour faire face aux chocs et facteurs de stress climatiques grâce aux activités du Projet	16%	98,4%

Source : Consultant

Il ressort du tableau que toutes les cibles sont atteintes après la mise en œuvre. Suite à ces constats, il est incontestable que le Projet a été efficace. Pour confirmer cette efficacité, la formule énoncée ci-dessus sera appliquée.

Tableau 12: Sous-indicateurs de l'efficacité du Projet

	Niveau
Temps prévu	60 mois
Temps réalisé	61 mois
Taux de réalisation prévu	100%
Taux de réalisation atteint	99,5%
Indicateur d'efficacité	0,98

Il ressort du tableau que le Projet est très efficace puisque l'indicateur de l'efficacité est proche de **1**. Par ailleurs, le prolongement de la durée du projet d'un mois est la principale raison qui avait empêché à l'indicateur d'être au moins égal à **1**.

La disponibilité des fonds au moment opportun sans retard de décaissement a permis de respecter strictement le délai prévu pour chaque activité prévue. Le prolongement d'un mois se justifie par le transfert des frais de suivi de CARE Luxembourg au Bureau pays dont

l'utilisation a nécessité un temps supplémentaire. En outre, les différents progrès réalisés par les bénéficiaires de manière progressive ont permis d'éviter toute forme de retard dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

Globalement, du fait que la mise en œuvre était participative, la communication était bien organisée, les renforcements des capacités et les formations ont été réalisés conformément à la planification et ont permis l'atteinte de toutes les cibles prévues prouvant ainsi l'efficacité du projet.

4.2.3. Efficience

L'efficience est la mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps. L'évaluation a consisté à voir la mesure dans laquelle les ressources (humaines, financières et matérielles) utilisées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ont été optimales pour permettre d'atteindre les résultats planifiés.

Les entretiens réalisés avec les différentes parties prenantes et la revue documentaire montrent que les ressources (humaines, financières et matérielles) mises à la disposition du projet sont restées globalement satisfaisantes

Sur le plan financier le budget alloué a permis d'atteindre les objectifs assignés au projet avec un taux de consommation satisfaisant de 91%. Concernant les ressources humaines, le dispositif prévu est composé d'un Point focal chargé des opérations techniques et de 2 superviseurs terrain. Un troisième superviseur terrain a été recruté pour compléter l'équipe et disposer d'un superviseur terrain par commune. Sur le plan matériel, trois (03) motos DT 125 ont été mises à la disposition des superviseurs. Toutefois, il faut noter que le Projet a fait recours aux véhicules des autres Projets pour assurer ses activités. Enfin, un seul ordinateur a été utilisé par le Projet.

Par ailleurs, le fait que le projet ait atteint les bénéficiaires prévus avec les ressources mis à sa disposition sans qu'il y ait un écart significatif suggère un certain niveau d'efficience de ce dernier.

Pour confirmer l'efficience du Projet, le rapport entre le taux de réalisation financière et le taux de réalisation physique du Projet a été calculé. Ce rapport d'efficience est interprété selon la grille suivante :

- Si le résultat est supérieur à 1, alors le **Projet est inefficent** ;
- Si le résultat est égal à 1, alors le **Projet est efficace** ;
- Si le résultat est inférieur à 1, alors le Projet est **très efficace**.

Le taux de réalisation financière du Projet est le rapport entre les dépenses réalisées et le Budget. Il est de **91%**.

Avec l'atteinte de tous les objectifs escomptés, le taux de réalisation physique du Projet est de **100%**.

Par conséquent le rapport d'efficience est de : **91%/100%= 0,91**

Au vu des résultats du Projet, il ressort que le Projet est **très efficace** parce que les dépenses qui ont permis d'atteindre les objectifs n'atteignent pas le budget total de l'activité.

4.2.4. Effets/Impacts

C'est la mesure dans laquelle l'intervention a produit les effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non. Au cours de cette évaluation, il s'agit dans l'ensemble de voir dans quelle mesure le Projet a permis d'avoir des changements.

Selon les données collectées, des progrès sont réalisés conformément aux résultats et aux cibles attendus. En effet, tous les enquêtés ont affirmé qu'ils ont adopté des stratégies, techniques et pratiques appropriées d'adaptation aux changements climatiques leur permettant d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale durablement. Aussi, toutes les communautés et collectivités ont intégré la réduction des risques climatiques et le genre dans leur planification. Elles font également la promotion de l'utilisation de l'information climatique afin de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques. Les capacités des acteurs locaux en matière de gestion inclusive et concertée des écosystèmes ont été renforcées à **100%**.

Selon les résultats obtenus après la mise en œuvre du Projet, tous les groupements (100%) déclarent être résilients face aux effets du changement climatique et qu'ils utilisent toutes les recommandations pratiques apprises grâce à YANAYI. Quant aux producteurs, ils sont **99,5%** à affirmer leur capacité à être résilients face à l'insécurité alimentaire et que **98,34%** ont affirmé que leur insécurité alimentaire a baissé.

Les principaux changements constatés sont : *l'application des nouvelles techniques de production agricole apprises grâce au Projet, l'intégration des stratégies d'adaptation au changement climatique notamment l'utilisation des semences améliorées, la transformation des produits agricoles, l'utilisation des engrais...etc.* Ceci a permis de couvrir les besoins en production agricole, d'atténuer l'insécurité alimentaire et d'accroître les revenus des bénéficiaires. L'un des résultats importants obtenu est l'amélioration de l'autonomisation des femmes dans les villages bénéficiaires.

Selon Habou Hamza, conseiller du Chef de Village de Kaki Sara, ***« grâce au Projet YANAYI, nous avons constaté que les bénéficiaires utilisent les nouvelles semences, mettent en pratique les nouvelles techniques en cultures maraichères, pratiquent l'élevage de case et font la transformation des produits agricoles à travers la fabrication d'huile ».***

De plus, nous apprenons d'un producteur semencier de Mazourou ***« l'arrêt brusque des pluies a fortement contribué à la baisse de la production par rapport aux années antérieures. Mais malgré cela la semence améliorée a démontré ses performances en se plaçant au-dessus de***

la variété locale dont à peine 25 KG sont obtenus sur la même espace que l'améliorée qui a donné près de 200Kg »

Tous les producteurs (100%) enquêtés ont des connaissances sur les manifestations du changement climatique. La majorité des enquêtés ont donné **2 exemples de manifestation** du changement climatique avec une proportion de **30,8%**. Ceux qui ont donné **7 exemples de manifestation** du changement climatique font **0,5%**. Cependant, la **réduction des pluies** comme manifestation du changement climatique est en première position avec **77,3%**. Elle est suivie par la **sécheresse** avec une proportion de **64,3%** et la **disparition des espèces** avec une proportion de **60%**. Les autres manifestations du changement climatique (attaque des criquets ou insectes, pauvreté des sols, apparition de certaines maladies etc) font **11,89%**.

Tous les producteurs ont cité au **moins 3 manifestations** de changement climatique dans tous les villages. La majorité ont donné 2 manifestations du changement climatique avec une proportion de **21,6%** et **tous les enquêtés** ont des connaissances sur les conséquences du changement climatique. En effet, la majorité des enquêtés ont donné **4 exemples de conséquences** du changement climatique avec une proportion de **41,62%**. Ceux qui ont donné **7 exemples de conséquence** du changement climatique font **1,08%**. Les trois (03) grandes conséquences du changement climatiques qui ont été cités sont : **manque de vivres (90,27%), hausse des prix (76,22%) et la réduction du revenu (67,03%)**.

Dans chaque village, au moins **3, 4 et 5 conséquences** de changement climatique ont été cités. Cependant, la plus importante proportion concerne l'identification de **4 exemples** des conséquences du changement climatique par les producteurs enquêtés.

Il faut noter que **98,38%** des producteurs affirment intégrer la réduction des risques climatiques et le genre dans leur planification et font la promotion de l'utilisation de l'information climatique afin de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques. Chez les productrices, cette proportion est de **100%**.

La proportion **des bénéficiaires** capables d'innover ou à mettre en œuvre certaines activités dans le domaine de l'agriculture voire l'élevage, la transformation des produits agricoles, la promotion des AGRs grâce à YANYI est de **95,7%**.

S'agissant des groupements, tous les enquêtés ont des connaissances sur la manifestation du changement climatique. Ce qui est intéressant, au moins **90%** des enquêtés ont cité de **3 à 4 exemples** de manifestation de changement climatique. Aussi, tous ont cité le **vent violent** comme manifestation du changement climatique, la réduction des pluies avec un niveau de **90,91%**, la disparition des espèces avec un niveau de **86,36%**, la sécheresse avec une proportion de **31,82%** et enfin, la hausse de la température avec un niveau de **50%**

La majorité des membres du groupements a donné 5 exemples des conséquences du changement climatique avec une proportion de **54,55%**. La proportion des membres des groupement qui ont cité **4 conséquences** du changement climatique est de **27,27%**.

Image 3: Entretien avec des Productrices



Source : Consultant

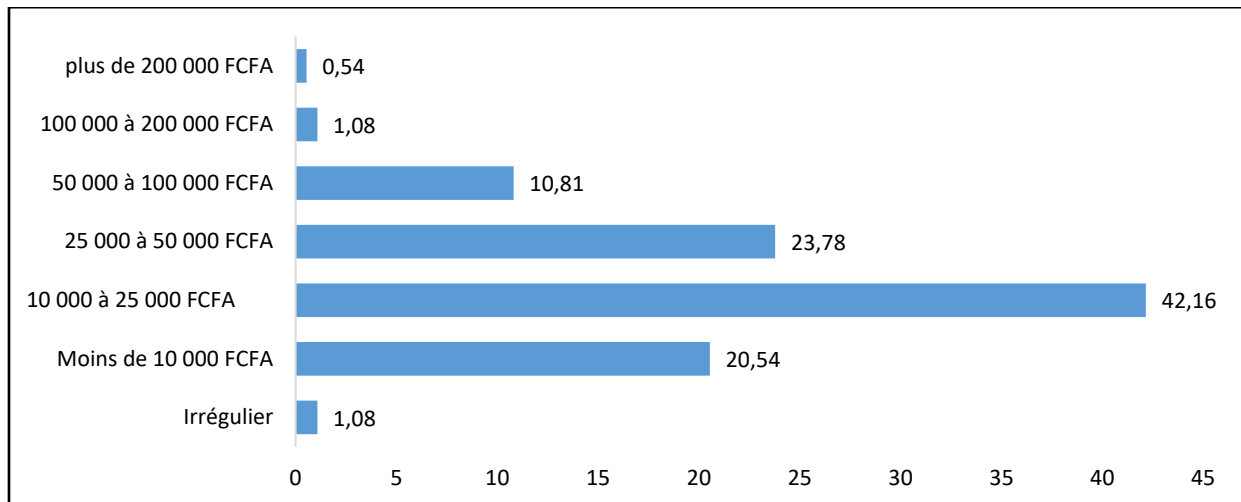
Concernant la sécurité alimentaire, Avant la mise en œuvre du Projet YANAYI, c'est **99,46%** des enquêtés qui souffrent d'insécurité alimentaire et suite à sa mise en œuvre, c'est **98,34%** qui disent que leur insécurité alimentaire a baissé. Au niveau des producteurs hommes, c'est respectivement **98,78%** et **96,2%**. Mais chez les femmes, c'est respectivement **100%** à tous les niveaux.

Selon les producteurs, la proportion de ceux qui affirment que leur revenu a augmenté grâce à YANAYI est de **84,9%**. Ceux qui affirment que leur production a augmenté sont **98,9%** et ceux qui ont évoqué la promotion des AGRs sont de **88,1%**. Les autres impacts sont évoqués à **41,1%**.

Sur le plan des dépenses prioritaires, **62,2%** des producteurs donnent la priorité aux dépenses en Agriculture. Elle est plus considérée comme prioritaire chez les femmes avec un niveau de **74,8%**. Cependant, les dépenses en alimentation sont prioritaires avec une proportion de **97,8%**. Chez les femmes, elle est de **98,1%** contre **97,6%** chez les hommes.

Les membres des groupements enquêtés ont affirmé que leur activité a connu un essor grâce à YANAYI notamment les encadrements et les appuis reçus. Par ailleurs, il existe 2 mécanismes de coordination des activités dans 2 communes sur les 3 ayant bénéficiées de l'intervention, soit un taux de **66,7%**.

GRAPHIQUE 2: Estimation du niveau de revenu mensuel gagné selon les producteurs (%)



Source : Nos données collectées

Selon les informations collectées, **42,16%** des producteurs affirment que leur revenu mensuel se situe entre 10 000 F CFA et 25 000 FCFA. Ils sont suivis par ceux qui ont un revenu entre 25 000 F CFA et 50 000 F CFA (**23,78%**), puis ceux qui ont un revenu inférieur à 10 000 F CFA avec un niveau de **20,54%**.

Aussi, **65,73%** affirment que grâce à YANAYI, leur exploitation des sols (superficies emblavées) à augmenter, **96,07%** affirment que leur revenu a augmenté et **97,75%** disent qu'ils vivent une baisse de la faim suite à la mise en œuvre du Projet. Enfin, certains producteurs ont affirmé une augmentation de l'autonomisation des femmes avec une proportion de **2,81%**.

L'ensemble de ces changements ont contribué à l'adaptation des populations face aux effets néfastes du changement climatique et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Les principaux **effets positifs** induits sont : la création de plusieurs groupements dans et hors zone d'intervention du Projet par effet tache d'huile, le renforcement de la cohésion sociale entre les membres des groupements.

Le principal **effet négatif** induit est : un sentiment de discrimination chez les hommes en raison de la non-crédation des groupements de producteurs agricoles pour les hommes à l'instar des groupements des femmes mis en place par le projet.

4.2.5. Durabilité

La durabilité est la mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer. Par ailleurs une échelle de catégorisation des niveaux de durabilité a été faite (très durable, durable, peu durable).

Les résultats (effets) continuent à se perpétuer dans les communautés bénéficiaires parce que les informations obtenues lors des focus group et les entretiens ont ressorti cette continuité qui sera assurée par la disponibilité et l'engagement croissants des bénéficiaires à conserver et à fructifier les acquis économiques, sociaux et environnementaux obtenus

grâce au Projet. Le fait que des changements sont observés, que les bénéficiaires pratiquent toutes les connaissances acquises dans le cadre de YANAYI et que les différents groupements continuent à accroître leur revenus grâce aux soutiens et les formations du Projet est incontestablement un gage pour la continuité des résultats. Cette affirmation est confirmée par l'importante proportion des bénéficiaires qui ont affirmé appliquer les différentes technologies promues par le projet.

La disponibilité des encadreurs, la disponibilité des services techniques communaux impliqués qui interviennent couramment dans les Programmes de Développement Communaux, l'existence des mécanismes de coordination mis en place, l'existence des comités villageois de développement (CVD), l'opérationnalisation des structures communautaires créés par le Projet, la collaboration existante entre les producteurs, les membres des groupements, permettent la pérennisation des acquis.

Selon ZARA ILLOU, membre d'un groupement à KOUNTARI BAKI, « ***les mécanismes pourraient se maintenir durablement car nous n'avons constaté aucune faiblesse mais plutôt des forces notamment, la cohésion sociale, l'autonomisation des femmes et la résilience face au changement climatique*** ».

Les services techniques étaient pleinement impliqués dans tous les processus de mise en place des activités du Projet (Conseils, orientations sur les politiques nationales, formations des équipes du Projet et des membres des communautés, suivis et supervision des activités, participation à l'organisation et tenue des ateliers qu'organisent le Projet.....). Le fait que les services techniques communaux (élevage, environnement, agriculture) étaient impliqués dans la mise en œuvre du Projet a incité la population à une plus grande collaboration et surtout le fait que parmi ces mêmes bénéficiaires, des encadreurs ont été formés pour travailler constamment avec les bénéficiaires.

Quant aux collectivités, elles ont participé à la mobilisation communautaire, appuient le ciblage des bénéficiaires, participent aux différentes missions de distribution d'appui au niveau communautaire, participent à l'organisation et la tenue des ateliers du Projet, accueillent et reçoivent les bénéficiaires du Projet sous l'initiative du Projet et enfin accompagnent les organisations mises en place par le Projet par l'établissement des reconnaissances juridiques et orientation des partenaires pour une prise en charge des doléances des communautés.

Le partenariat développé autour du Projet était le renforcement des liens entre les communautés avec leurs autorités de proximité et surtout l'utilisation des services de l'Etat dont le Projet a beaucoup contribué à la vulgarisation et la mise en relation.

Tous les producteurs (100%) affirment que les appuis du Projet YANAYI sont durables. Cette même proportion (100%) est observée chez tous les bénéficiaires qui déclarent adopter des stratégies, techniques et pratiques appropriées d'adaptation aux changements climatiques leur permettant d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale durablement grâce YANAYI.

Certaines opinions récoltées basées sur la collaboration existante entre les producteurs, les membres des groupements, la mise en application des techniques acquises, la disponibilité des encadreurs à former les producteurs, les renforcements des capacités des services techniques qui interviennent couramment dans les Programmes des Développements Communaux constituent la preuve incontestable de la durabilité de l'intervention.

Selon NANA ISSAKA, membre d'un groupement à ALMARIN SOFOUA, « ***l'autonomisation de la Femme grâce à YANAYI fera en sorte que les actions seront durables car les Femmes vont se baser sur les acquis pour être autonome*** ».

La mise en œuvre du Projet au niveau local (communes) a permis d'intégrer les nouvelles techniques de production agricoles, l'appropriation de plusieurs méthodes modernes à travers l'utilisation des semences améliorées, les techniques d'embouche bovine, la pratique de la RNA pour préserver l'environnement, la volonté de préserver l'environnement et la promotion de la femme. Tout ceci à épauler les différentes communes dans le cadre de la mise en œuvre de leurs différents PDC.

Selon les techniciens des services communaux, les différentes structures communautaires mises en place par le Projet sont opérationnelles à **100%**. Ceci témoigne du bon choix des différents paquets d'intervention du Projet YANAYI.

Les principaux changements observés sont l'aptitude des services techniques a transféré les mêmes compétences auprès des autres localités qui ne sont pas concernées par le Projet auquel s'ajoute l'existence d'un mécanisme de coordination des activités des différentes structures dans les 2 communes sur les 3. Ceci contribue à la propagation des effets positifs du Projet au-delà des villages bénéficiaires.

IMAGE 4: Entretien avec un membre de groupement



Source : Consultant

Les différentes structures communautaires mises en place en fonction des activités et surtout le comité villageois de développement, les différentes formations perçues par les membres des communautés, la mise en relation avec les autorités communales et services techniques initiée par le Projet à travers divers ateliers sur des activités spécifiques, appropriation des actions du Projet par les différents acteurs de mise en œuvre du Projet (services techniques et mairies) permettront sans doute la pérennisation des acquis.

Le fait que toutes les cibles de la communauté dont les services communaux et les différentes organisations (groupements) ont bénéficié de toutes les activités (formation, renforcement des capacités, distribution des semences améliorées, don des animaux...etc), appliquent les connaissances acquises et enfin, sont éduqués à la continuité des recommandations après le retrait du Projet est non seulement une preuve de leur implication mais aussi le fait que le Projet repose sur les problèmes auxquels les communautés font face et que les solutions ne peuvent être trouvées indépendamment des bénéficiaires. C'est un Projet participatif dans lequel, les opinions des bénéficiaires sont prises en compte à tous les niveaux.

La collaboration et la participation des services sectoriels déconcentrés dans le cadre de la mise en œuvre du Projet va incontestablement contribuer à la pérennisation des acquis car les pratiques mises en œuvre ont amené des changements constatés par tous les enquêtés ; ce qui se transmettra du jour au jour à travers l'application des recommandations.

Par ailleurs, ils sont **90,9%** des producteurs qui pensent pouvoir faire face au changement climatique. Sur les **12 villages enquêtés**, l'ensemble des enquêtés de **9 villages affirment** pouvoir faire face au changement climatique.

Enfin, la collaboration avec les structures communautaires et les services déconcentrés démontre combien la réussite des interventions ne doit en aucun se faire indépendamment de ces dernières. Toute action en faveur des populations doit être faite avec leur collaboration.

4.3. Forces et Faiblesses

4.3.1 Forces

Les principales forces sont :

- ☞ Travail collectif des femmes sur les différents sites ;
- ☞ Collaboration avec les services déconcentrés et techniques ;
- ☞ Existence des groupes des femmes ayant des expériences dans la pratique du maraichage ou de l'élevage ;
- ☞ Développement de partenariat entre les groupes de femmes et les autorités communales et services techniques déconcentrés,
- ☞ Détermination des bénéficiaires autour des activités (les bénéfices/profits acquis par la mise en œuvre des activités) ;
- ☞ L'appropriation des techniques accumulées par les membres des groupements exprimée par l'augmentation des revenus,
- ☞ Augmentation et amélioration de la qualité des productions surtout avec la production agricoles et l'embouche bovine,
- ☞ Augmentation collective du revenu des bénéficiaires et du revenu individuel dans une certaine mesure ;
- ☞ Renforcement de la sécurité alimentaire des bénéficiaires durant la période de mise en œuvre ;
- ☞ L'assimilation des connaissances en matière d'adaptation au changement climatique et réduction de l'insécurité alimentaire ;
- ☞ Protection accrue de l'environnement dans les communautés ;
- ☞ La motivation et la disponibilité des bénéficiaires dans la mise en œuvre ;
- ☞ Amélioration du statut de la femme dans la société à travers son autonomisation grandissante.

4.3.2. Faiblesses

Les principales faiblesses sont :

- ✗ Faible niveau d'instruction des bénéficiaires (analphabétisme) ;
- ✗ Le Projet ne dispose pas d'un plan de retrait ;
- ✗ Faible possession des équipements agricoles de grande importance tel que le tracteur ;

- ✍ Aucune précaution prise pour capter ceux qui bénéficient uniquement du Projet YANAYI et ceux qui bénéficient d'autres structures à part YANAYI.

Conclusion et Recommandations

❖ Conclusion

Après 60 mois de mise en œuvre sur la base de l'Accord cadre de financement luxembourgeois, l'évaluation finale externe du Projet qui s'est déroulée du 01 au 21 février 2024, conformément à ses termes de référence, a tiré les principales conclusions suivantes :

Le niveau de réalisation des différentes activités est atteint dans l'ensemble des localités. Toutes les localités d'intervention, ont démontré un réel décollage de leur capacité à la conservation des acquis et une amélioration nette des revenus des groupes bénéficiaires à travers l'adaptation au changement climatique.

La mise en œuvre de certaines réalisations dans les villages, ont favorisé un changement de comportement des bénéficiaires à **100%**, cela s'explique aisément par l'implication des femmes, des leaders, des structures communautaires et les services techniques et de concentrés dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique. Le niveau de résultats escompté est de **99%**, l'insécurité alimentaire a baissé à un niveau de **98,34%**.

La mise en œuvre du Projet a non seulement permis d'atteindre les résultats souhaités à court terme mais, elle a aussi permis de créer les conditions pour intensifier la protection des populations contre les effets du changement climatique avec l'amélioration de leur sécurité alimentaire. Selon certains bénéficiaires, le Projet a même amélioré l'autonomisation de la femme, chose pourtant non prévue par l'intervention.

❖ Recommandations

A la suite de cette évaluation, le consultant recommande :

- Tenir compte d'autres problèmes tels que le niveau d'instruction des enfants, des femmes et surtout les filles dans les prochaines interventions afin d'inciter les parents à scolariser davantage leurs enfants gage d'une autoprotection de ces derniers ;
- Initier l'entreprenariat des jeunes dans les actions en lien avec le changement climatique pour créer les conditions anticipatoires face aux effets du changement climatique.
- Organiser un forum sur la valorisation du potentiel des mares comme celle de Toumbla ;

- Promouvoir l'utilisation de matériels agricoles modernes dans la zone d'intervention du projet afin d'améliorer les pratiques agricoles dans le contexte du changement climatique ;
- Prendre des précautions pour connaître les bénéficiaires qui peuvent directement donner les résultats de l'intervention de CARE et ceux ayant bénéficiés de l'intervention des autres structures afin d'éviter des doublons en termes des résultats avec les autres structures ayant financé les mêmes bénéficiaires ;
- Collaborer avec les structures communautaires et les services techniques dans le montage des Projet afin d'éviter les effets doublons ;
- Tenir compte de certains aspects tel que le handicap dans la mise en œuvre des futures interventions ;

Bibliographie

BEADES, « *Evaluation du Projet « Amélioration de la résilience et les moyens de vie des familles souffrant d'insécurité alimentaire, dans la Commune IV de Niamey »* », Novembre 2016.

CARE, « *Etude de base du Projet Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI) »* », 2019.

CARE, « *Rapports annuels Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI) »* », 2019 et 2020.

CARE, « *Rapport semestriel Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI) »* », 2023.

CARE, « *Evaluation à mi-parcours du Projet Appui à l'Adaptation au changement Climatique et à Sécurité Alimentaire (PAACCSA/YANAYI) »* », 2021.

INS, « *Rapport National sur les Progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (RNODD) »* », Juillet 2022.

INS, « *Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages et de l'agriculture »* », Octobre 2023.

INS, Rapport Final, « *Enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA en 2021* », Avril 2022.

INS, *Rapport National sur « Profil et tendance de la pauvreté au Niger »*, Août 2020.

INS, *Note de synthèse, « Enquête nutritionnelle nationale selon la méthodologie SMART »*

INS, *Rapport National « Enquête Conjointe sur le Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des Ménages »*, Janvier 2020.

INS, *Rapport National « Projection Démographique 2021 »*, Juillet 2021.

ANNEXES

Tableau 1: Effectifs des Producteurs enquêtés par localité selon le sexe

	Féminin	Masculin	Ensemble
AFNORI	7	8	15
ALMARI SOFOUA	15	6	21
ANGOUAL TSAMIYA	9	6	15
DAGALMARI	3	8	11
KAKI SARA	9	6	15
KAUGOUDEKOU	9	6	15
KOUNTAROU BAKI	8	7	15
KOURFA HAOUSSA	7	8	15
MAZOUROU	10	6	16
TAKATSABA	10	6	16
TCHIDASSAOURA	8	7	15
TOUMBALA	8	8	16
Ensemble	103	82	185

Source : Nos données collectées

Tableau 2 : Effectifs des membres des Groupements enquêtés

	Féminin	Masculin	Ensemble
AFNORI	2	0	2
ALMARI_SOFOUA	2	0	2
ANGOUAL_TSAMIYA	2	0	2
DAGALMARI	2	0	2
KAKI_SARA	2	0	2
KAUGOUDEKOU	1	1	2
KOUNTAROU_BAKI	2	0	2
KOURFA_HAOUSSA	1	1	2
MAZOUROU	2	0	2
TAKATSABA	2	0	2
TCHIDASSAOURA	2	0	2
TOUMBALA	2	0	2
Ensemble	22	2	24

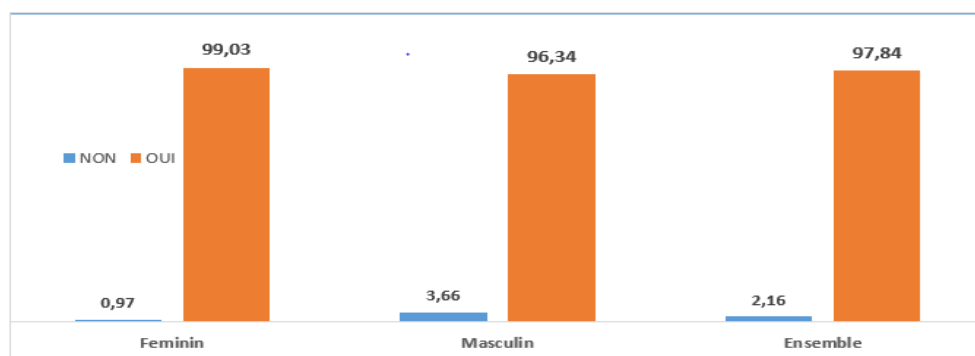
Source : Nos données collectées

Tableau 3 : Types d'Appuis reçus par les Producteurs

	Compostage	Gestion des Stocks	Maraichage	Formation hors Sol	CEP
Féminin	73,8	67	76,7	36,9	96,1
Masculin	50	7,3	47,6	17,1	41,5
ENSEMBLE	63,2	40,5	63,8	28,1	71,9

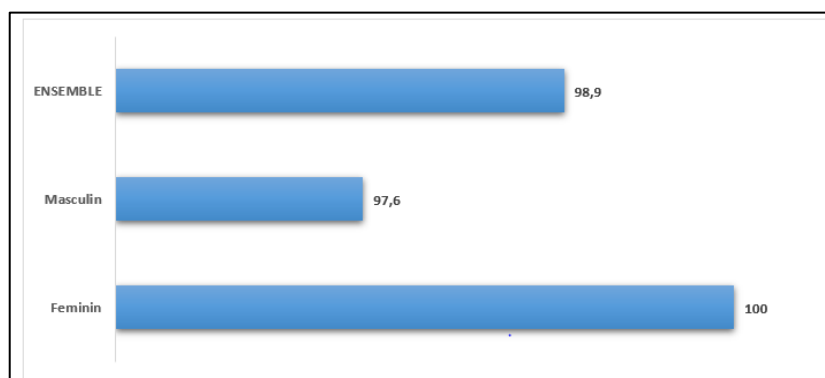
Source : Nos travaux sur les données collectées

Graphique 1 : Confirmation des appuis reçus



Source : Nos travaux sur les données collectées

Graphique 2: Satisfaction sur les appuis reçus



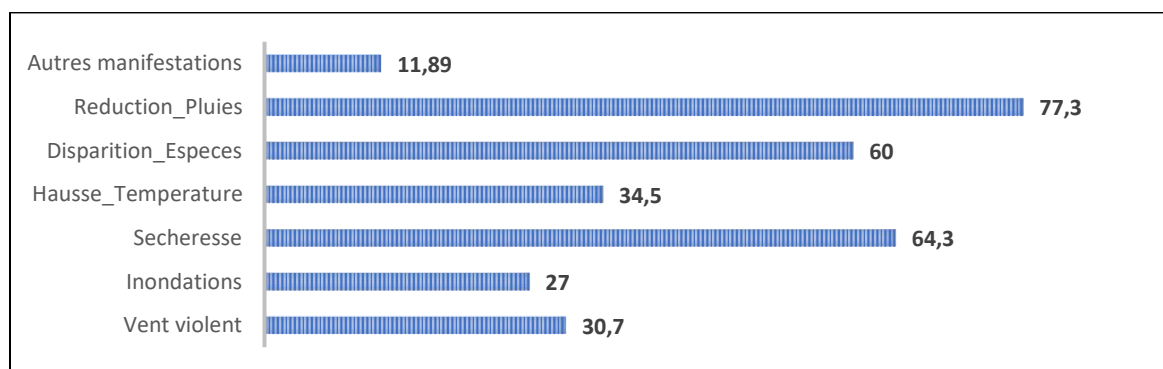
Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 4 : Compétences des Producteurs sur manifestation changement climatique

	Proportion
Connaissances sur les manifestations du changement climatique	100%
1 exemple de manifestation du changement climatique	21,6%
2 exemples de manifestation du changement climatique	30,8%
3 exemples de manifestation du changement climatique	22,7%
4 exemples de manifestation du changement climatique	14,1%
5 exemples de manifestation du changement climatique	8,1%
6 exemples de manifestation du changement climatique	2,2%
7 exemples de manifestation du changement climatique	0,5%

Source : Nos travaux sur les données collectées

Graphique 3: Type de manifestations de changement climatique selon les Producteurs (%)



Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 5: Proportion des nombres des manifestations du changement climatique (%) par village

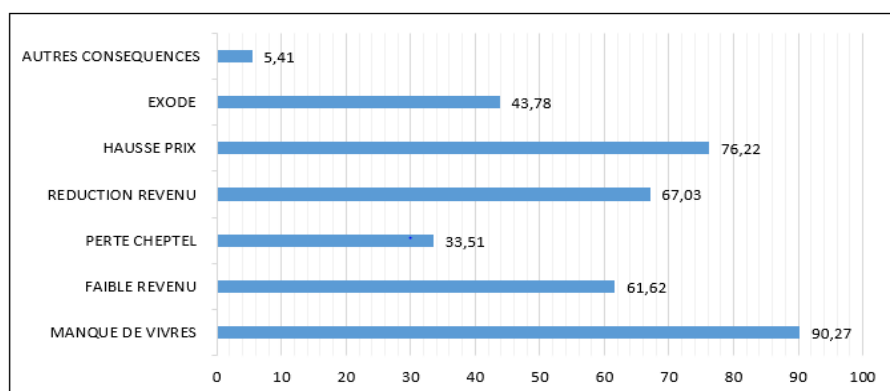
	Nombre de manifestations du changement climatique cités						
	1	2	3	4	5	6	7
AFNORI	6,7	20	33,3	33,3	6,7	0	0
ALMARISOFOUA	14,3	47,6	33,3	4,8	0	0	0
ANGOUALTSAMIYA	33,3	33,3	20	13,3	0	0	0
DAGALMARI	9,1	36,4	45,5	0	0	9,1	0
KAKISARA	53,3	13,3	6,7	13,3	13,3	0	0
KAUGOUDEKOU	33,3	26,7	13,3	13,3	6,7	6,7	0
KOUNTAROUBAKI	40	13,3	26,7	13,3	6,7	0	0
KOURFAHAOUSSA	26,7	26,7	13,3	13,3	20	0	0
MAZOUROU	18,8	25	31,3	12,5	12,5	0	0
TAKATSABA	12,5	37,5	25	25	0	0	0
TCHIDASSAOURA	6,7	46,7	6,7	0	20	13,3	6,7
TOUMBALA	6,3	37,5	18,8	25	12,5	0	0
ENSEMBLE (%)	21,6	30,8	22,7	14,1	8,1	2,2	0,5

Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 6 : Compétences sur les conséquences du changement climatique (%) chez les producteurs

	Proportion
Connaissances sur les conséquences du changement climatique	100%
1 exemple de conséquence du changement climatique	1,08%
2 exemples de conséquence du changement climatique	5,95%
3 exemples de conséquence du changement climatique	32,43%
4 exemples de conséquence du changement climatique	41,62%
5 exemples de conséquence du changement climatique	13,51%
6 exemples de conséquence du changement climatique	4,32%
7 exemples de conséquence du changement climatique	1,08%

Graphique 4: Proportion des types des conséquences citées du changement climatique (%) chez les producteurs



Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 7 : Proportion des nombres des conséquences du changement climatique (%) par village

	Nombre de conséquences du Changement climatique citées par village						
	1	2	3	4	5	6	7
AFNORI	0	0	40	46,7	13,3	0	0
ALMARISOFOUA	0	9,5	52,4	19	9,5	9,5	0
ANGOUALTSAMIYA	0	6,7	40	33,3	6,7	6,7	6,7
DAGALMARI	0	0	27,3	45,5	18,2	0	9,1
KAKISARA	0	0	20	40	26,7	13,3	0
KAUGOUDEKOU	0	0	26,7	40	26,7	6,7	0
KOUNTAROUBAKI	0	6,7	20	53,3	13,3	6,7	0
KOURFAHAOUSSA	0	13,3	26,7	40	20	0	0
MAZOUROU	6,3	6,3	37,5	43,8	6,3	0	0
TAKATSABA	6,3	25	25	31,3	12,5	0	0
TCHIDASSAOURA	0	0	20	66,7	6,7	6,7	0
TOUMBALA	0	0	43,8	50	6,3	0	0
ENSEMBLE	1,1	5,9	32,4	41,6	13,5	4,3	1,1

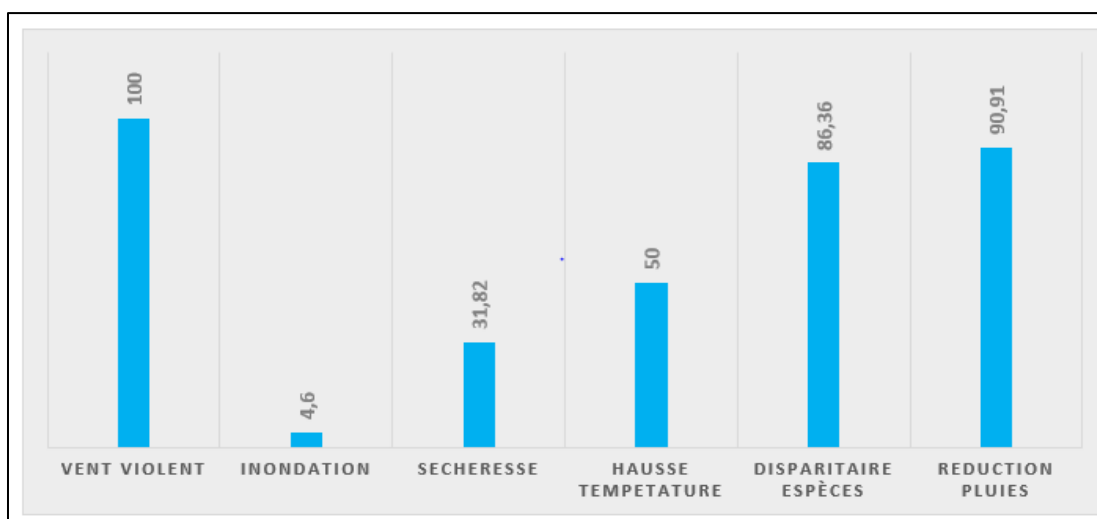
Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 8: Compétences des Membres des groupements sur manifestation changement climatique

	Proportion
Connaissances sur les manifestations du changement climatique	100%
3 exemples de manifestation du changement climatique	45,45%
4 exemples de manifestation du changement climatique	45,45%
5 exemples de manifestation du changement climatique	9,09%

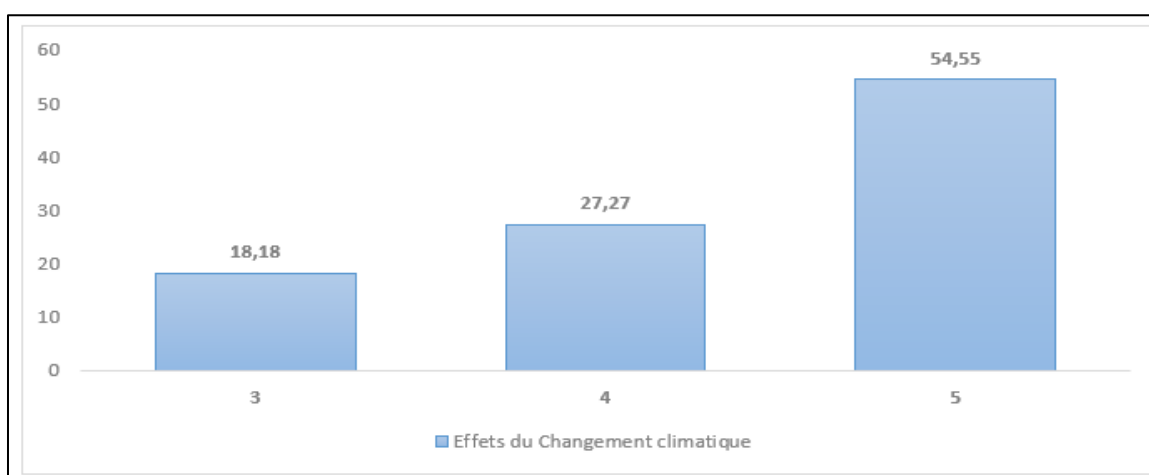
Source : Nos travaux sur les données collectées

Graphique 5: Types de manifestations du changement climatique cités chez les groupements



Source : Nos travaux sur les données collectées

Graphique 6: Proportion des nombres des conséquences du changement climatique (%) chez les groupements



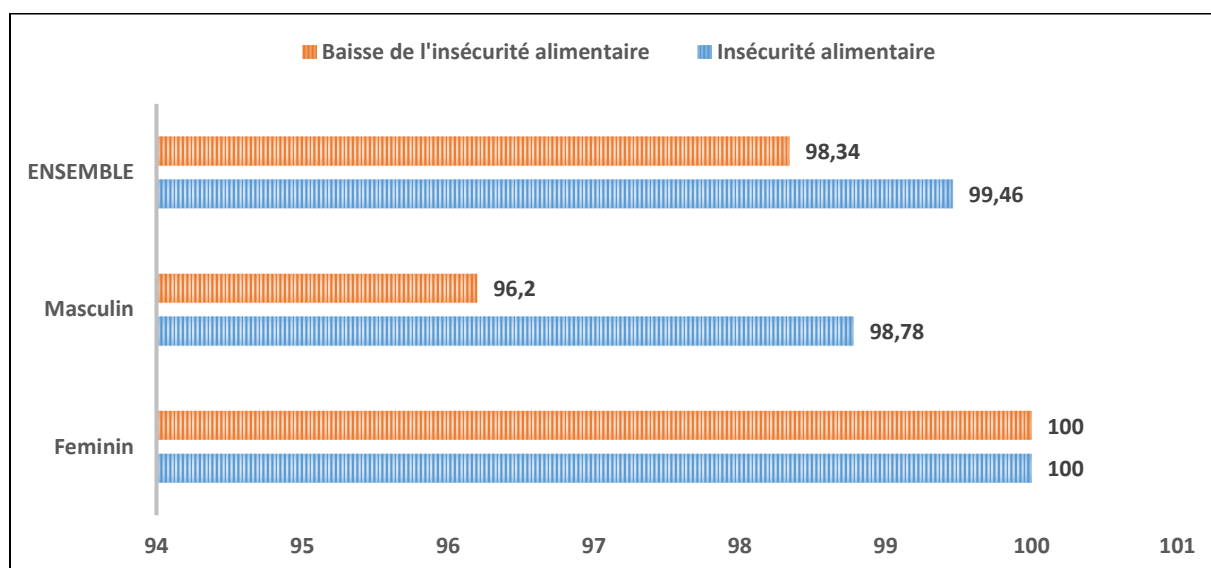
Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 8: Quelques indicateurs sur les actions de YANAYI chez les groupements

	Proportion
Application des recommandations	100%
Augmentation revenu	100%
Capacité de résilience	100%
Durabilité	100%
Continuité des appuis	100%
Acquisition des Compétences	100%
Suffisance des moyens mis à la disposition	40,9%

Source : Nos travaux sur les données collectées

Graphique 7: Situation de d'insécurité alimentaire avant et après YANAYI



Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 9 : Intégration de la réduction des risques climatiques et le genre dans la planification

	Non	Oui
Féminin	0	103
	0	100%
Masculin	3	79
	3,66%	96,34%
Ensemble	3	182
	1,62%	98,38%

Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 10: Satisfaction des actions de YANAYI

	HAUSSE REVENU	HAUSSE PRODUCTION	PROMOTION AGR	AUTRES IMPACTS
Féminin	94,2	99	98,1	68,9
Masculin	73,2	98,8	75,6	6,1
ENSEMBLE	84,9	98,9	88,1	41,1

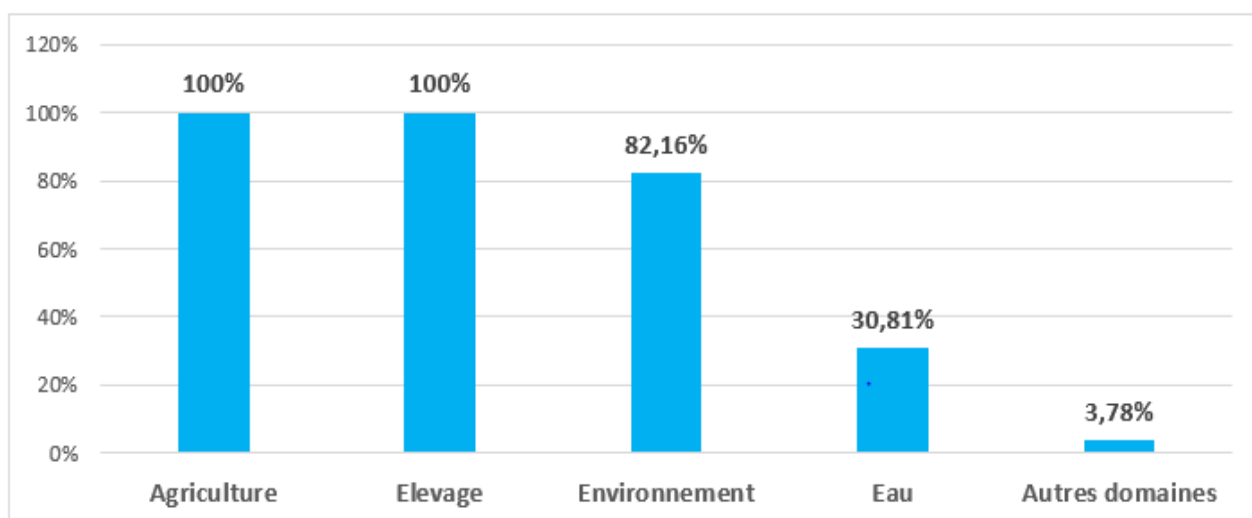
Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 11 : Types des dépenses par ordre d'importance chez les producteurs (%)

	Agriculture		Alimentaire		Eau, Electricité	Aide	
	Prioritaire	Secondaire	Prioritaire	Secondaire	Secondaire	Prioritaire	Secondaire
Féminin	74,8	7,8	98,1	0	5,8	0	7,8
Masculin	46,3	23,2	97,6	1,2	54,9	1,2	45,1
Ensemble	62,2	14,6	97,8	0,5	27,6	0,5	24,3

Source : Nos données collectées

Graphique 8: Proportion des domaines des futures interventions contre le changement climatique proposées par les producteurs (%)



Source : Nos travaux sur les données collectées

Tableau 12 : Répartition des producteurs par localité selon leurs capacités à faire face au Changement Climatique(%)

Villages	NON	OUI
AFNORI	0	100
ALMARISOFOUA	0	100
ANGOUALTSAMIYA	6,7	93,3
DAGALMARI	9,1	90,9
KAKISARA	0	100
KAUGOUDEKOU	0	100
KOUNTAROUBAKI	0	100
KOURFAHAOUSSA	0	100
MAZOUROU	0	100
TAKATSABA	6,3	93,8
TCHIDASSAOURA	0	100
TOUMBALA	0	100
ENSEMBLE	1,6	98,4

Source : Nos travaux sur les données collectées

EQUIPE DE L'EVALUATION

	Nom et Prénom	Fonction	Contacts
1	Kabir BOUBACAR ISSA	Consultant Principal	99 33 94 33 / 90 22 98 97
2	Amina Guissa	Enquêtrice	89 19 66 33
3	Illé MAMAN ABOUBACAR	Enquêteur	99 33 22 84
4	Ibrahim ALI	Chef d'équipe	96 94 18 95
5	Djamila ISSAKA	Enquêtrice	97 66 65 11
6	Rachida KASSOUM	Enquêtrice	96 06 11 56

PERSONNEL DE CARE RENCONTRE

	Nom et Prénom	Fonction	Contacts
1	Allassane Kaboyé M. Bassirou	Coordonnateur National SEAMI	+22790325186
2	Illa Almadjir	Coordonnateur National Programme SAN	+227 90353480
3	Abdoul Aziz Maazou	Point focal SEAMI Programme SAN	+227 92191316/96557757
4	Maman Wazir	Chef de projet YANAYI	+227 91049181